

Usumbura, le 5 Juillet 1951.-

A.M.

N° 1186 / A.I.M.O.

I Annexe.-

OBJET :  
Deuxième supplément du  
Code du Congo Belge.-

TRANSMIS copie pour information à :  
Monsieur le Conseiller du Mwami du Rwanda  
à Nyanza.  
Monsieur le Conseiller du Mwami de l'Urundi  
à Kitega.  
Monsieur BOURGEOIS, Professeur au Groupe  
Scolaire à Astrida.-

*Sec.*  
*16/07/51*

Monsieur l'Administrateur de Territoire,



J'ai l'honneur de vous faire parvenir par même  
courrier .5.. exemplaires du deuxième supplément au code  
du Congo Belge que je vous engage à tenir à jour.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'en accuser  
réception ainsi que le personnel sous vos ordres.-

LE DIRECTEUR DES A.I.M.O.  
L. DELCOURT.

Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à  
R U H E N G E R I .-